Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_109-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE**

**Séance du 25 juin 2026**

**Délibération n° 26-109**

**Date de la convocation : le 19 juin 2026**
**Nombre de membres en exercice : 33**
**Nombre de présents : 26**
**Nombre de votants : 33**
**Ayant donné procuration : 7**
**Absents excusés : 7**
**Absents : 0**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Brice RAVIER, Maire d'Amboise.*

**Étaient présents** : M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, , M. Lionel LEVHA, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE.

**Étaient excusés** : M. Jean CORNUAULT donne pouvoir à M. Alain DESHAYES, M. Johnny VERCOUILLIE donne pouvoir à M. Alexis BOSSARD, M. Sylvain GREVEDON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Luc FAVIA donne pouvoir à M. Lionel CHISSON, M. Yves AGUITON donne pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Philippe LAVILLE donne pouvoir à M. Maxime MAINTIER, Mme Rachel MALNOURY donne pouvoir à Mme Natacha DESSON.

**Secrétaire de Séance** : Mme Chantal ALEXANDRE.

*****

**OBJET : Convention de mise à disposition de locaux entre la Ville d'Amboise et des associations culturelles pour de la pratique artistique.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu les projets de conventions annexés ;

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_109-DE

Vu l'avis de la commission Culture- Education du 12 juin 2026 ;

Considérant la volonté de la Ville d'Amboise de mettre à disposition des locaux dans le but de soutenir la vie associative et/ou de favoriser le développement des activités et services en direction des citoyens.

En raison du caractère d'intérêt général qui s'attache aux missions des association de pratiques artistiques La Fusinguette, Le Nez Ô milieu de la figure et Paillettes et pulsations, la Commune a décidé de leur apporter son soutien par la mise à disposition de locaux.

La mise à disposition est consentie à titre gratuit.
La présente convention est conclue pour la salle Molière :

- Les lundis de 18h à 22h30, pour l'association Le Nez Ô milieu de la figure (théâtre) ;
- Les mardis de 20h à 22h30, pour l'association La Fusinguette (musique traditionnelle) ;
- Les mercredis de 20h à 22h30, pour l'association Paillettes et pulsations (ateliers pluridisciplinaires) ;

à partir du 7 septembre et jusqu'au 2 juillet 2027, hors vacances scolaires, sous réserve du besoin ponctuel prioritaire de la collectivité.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver les conventions de mise à disposition des locaux au profit des associations susmentionnées telle qu'annexée,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et les avenants qui pourraient s'y rapporter.

**POUR : 33** (M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Karine ROUMANEIX, M. Sylvain GREVEDON, M. Luc FAVIA, M. Lionel LEVHA, M. Yves AGUITON, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Philippe LAVILLE, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, Mme Rachel MALNOURY, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE)
**CONTRE : 0**
**ABSTENTION : 0**

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance,

Maire d'Amboise
**Brice RAVIER**

Signé électroniquement par : Chantal ALEXANDRE
Date de signature : 09/07/2026
Qualité : Amboise - 5ème Adjoint

Signé électroniquement par : Brice RAVIER
Date de signature : 09/07/2026
Qualité : Amboise - Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (238 rue de la Bretonnerie- 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr